

Marqueurs PEINTURE

MARQUEURS PEINTURE COUVRANTE
indélébile et opaque

Système d'alimentation de l'encre par valve
Utilisation sur tous supports :
caoutchouc, plastique, verre, métal...

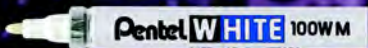
100 WS

Pointe
conique fine



100 WM

Pointe
conique
moyenne



100 W

Pointe
conique large



100 WL

Pointe
biseautée
large



WHITE





FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NUMERO: Q1 - 100W0001 - 01 - E

DATE D'EDITION: 15 mars 2006

SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: MARQUEUR BLANC (marqueur permanent)

Nom de la société: PENTEL CO, LTD

N° de téléphone: 03 (3667)3333

Adresse: 7-2 KOAMI - CHO NIHONNBASHI CHUO-KU TOKYO 103-8538 JAPON

Service: SERVICE CONTRÔLE ET QUALITE

REFERENCE DU PRODUIT : X100W (Blanc)

SECTION II - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

SUBSTANCE / PREPARATION

"NOM CHIMIQUE"	"CONCENTRATION"	"CAS N°"
Acide acétique butyle ester	19%	123 - 86 - 4
Alcool isopropylique	15%	67 - 63 - 0
Acétate cellosolve	10%	111 - 15 - 9

SECTION III - IDENTIFICATION DES RISQUES

Description

- des risques :
- Liquide inflammable
 - Un mauvais usage du produit (une utilisation concentrée ou l'inhalation délibérée du produit) peut être nocif ou fatal.

RISQUES

EFFETS SUR LA SANTE	: N / A
EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT	: N / A
PHYSIQUE / CHIMIQUE	: N / A
RISQUES PARTICULIERS	: N / A

SECTION IV - PROCEDURES DE PREMIER SECOURS EN CAS D'URGENCE

INHALATION : N/A

EN CAS DE CONTACT AVEC L'ŒIL : Se rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les irritations persistent.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Se laver immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau savonneuse . Enlever le vêtement contaminé. Consulter un médecin si les symptômes apparaissent. Laver le vêtement avant de le remettre.

EN CAS D'ABSORPTION : Se rincer immédiatement et abondamment la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter un médecin si les symptômes apparaissent.

SECTION V - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

METHODE POUR COMBATTRE LE FEU : Utiliser les moyens ci-dessous pour éteindre le feu.

MOYENS D'EXTINCTION : Le dioxyde de carbone, un produit chimique sec, produits à base chimique.

SECTION VI - PROCEDURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL DU PRODUIT

DISPERSION ACCIDENTEL DU LIQUIDE SUR LE SOL: Absorber le liquide et frotter le sol avec du détergent et de l'eau.

DISPERSION ACCIDENTEL DU LIQUIDE DANS L'EAU: N/A

SECTION VII - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION : L'isoler des sources d'ignition, de la chaleur et des rayons directs du soleil.
Le tenir absolument à l'écart de toute source de chaleur directe.

STOCKAGE : Le mettre à l'abri de toute source d'ignition, de chaleur et des rayons directs du soleil.
Un endroit sec, modérément frais et bien aéré est recommandé.

SECTION VIII - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTROLES D'ORDRE TECHNIQUE : Pour toute utilisation normale du produit, aucun contrôle particulier n'est recommandé.

EQUIPEMENT POUR LA PROTECTION PERSONNELLE

OEIL	: Pas d'équipement particulier
PEAU / CORPS / MAIN	: Pas d'équipement particulier
VOIES RESPIRATOIRES	: Pas d'équipement particulier
CONSEILS D'EXPOSITION	: N / A

SECTION IX - LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE	Liquide
APPARENCE	Stylo (marqueur blanc permanent et résistant à l'eau)
COULEUR	1 couleur (Blanc)
ODEUR	odeur particulière
PH	N / A
POINT D'EBULLITION	N / A
POINT DE FUSION	N / A
PRESSION DE LA VAPEUR	N / A
DENSITE DE LA VAPEUR	N / A
SOLUBILITE DANS L'EAU	Insoluble
VISCOSITE	N / A

SECTION X - STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE CHIMIQUE : Stable , même température que la pièce.

CONDITIONS A EVITER : Eviter des températures au dessus de 40°C

Le tenir à l'écart de toute source d'ignition, de la chaleur et des rayons directs du soleil.

SECTION XI - INFORMATION EN MATIERE DE TOXICOLOGIE

TOXITE ACCRUE	: N / A
EFFETS SUR LES YEUX	: N / A
EFFETS SUR LA PEAU	: N / A
EFFETS CHRONIQUES	: N / A
EFFETS CANCERIGENES	: N / A

SECTION XII - RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES

: N / A

SECTION XIII - PRECAUTIONS A PRENDRE EN CAS D'ELIMINATION DU PRODUIT

Respecter la réglementation locale et nationale.

Ne pas jeter cette substance dans les égouts, sur le sol ou dans tout corps contenant de l'eau.

SECTION XIV - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Respecter la réglementation locale et nationale

Se référer à la partie 7 (voir plus haut) "MANIPULATION ET STOCKAGE"

SECTION XV - RENSEIGNEMENTS EN MATIERE DE REGLEMENTATION

: N / A

SECTION XVI - RENSEIGNEMENTS DIVERS

AUCUN

les informations contenus dans ce document sont données à titre indicatif (sans garantie) et n'ont aucun caractère exhaustif. La société EURO PENTEL reconnaît la véracité de ces informations. Elles ne concernent uniquement que la substance spécifique mentionnée ci-dessus et ne pourraient en aucun cas se rapporter à et être utilisé pour toute autre substance, quelle qu'elle soit, ou tout autre procédé. La société dégage toute responsabilité légale en cas d'utilisation de ces informations.